

PROJET PEDAGOGIQUE 2025-2026

Le centre d'accueil périscolaire municipal de Tendon est ouvert tous les matins de la semaine de 7h00 à 8h20, et les après-midis de 16h00 à 18h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le mercredi, le centre est ouvert toute la journée.

Il peut être fractionné de :

7h00 à 12h00, matin seulement ou

7h00 à 13h30, matin + repas ou

7h00 à 17h30, journée complète + repas

12h00 à 17h30, repas + après-midi ou

13h30 à 17h30, après-midi seulement et

17h30 à 18h00 si besoin de garderie

Les repas se déroulent à la cantine et sont occasionnellement tirés du sac (Les familles sont prévenues sur la feuille d'inscription par trimestre ou exceptionnellement la semaine précédente).

Les accueils de loisirs :

L'accueil de loisirs est ouvert 5 semaines par an. La première semaine de chaque petite vacances, la première semaine des vacances de Juillet et la dernière semaine d'Août, ainsi que les journées récréatives (les jours avant les grandes vacances ou les jours avant la rentrée si besoin).

Les inscriptions se font à la semaine, le temps des repas également.

Le centre d'accueil périscolaire organise également la cantine scolaire tous les jours de la semaine. Il accueille les enfants de 3 à 11 ans, scolarisés à l'école de Tendon : maternelle et primaire.

Il bénéficie d'un agrément de la SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), de la PMI (Protection Maternelle et Infantile). Il est conventionné avec la C.A.F.

Le centre périscolaire accueille les enfants de maternelle et primaire de l'école de Tendon.

Les accueils de loisirs ainsi que les mercredis récréatifs accueillent les enfants de maternelle et primaire de Tendon et les enfants des communes alentours.

L'équipe est composée de 5 animateurs et directrice, qualifiés dans le domaine de l'animation et l'encadrement : BAFD, BAFA, CPJEPS.

Des bénévoles viennent, occasionnellement, proposer des animations. Cela permet de faire de plus petits groupes et des activités plus importantes.

Le rez-de-jardin : Entrée principale, accueil des enfants.

Accueil du midi : repas

Accueil périscolaire du goûter à 16h.

2 Sorties de secours.

Le rez-de-chaussée : Entrée aménagée.

Accueil périscolaire du matin :

Accueil périscolaire de l'après-midi, centre aéré, accueil activités découvertes

1 Sortie de secours

Mezzanine : Coin lecture, temps calme, sieste.

Un **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sécurité), comportant des consignes de sécurité et protocole d'urgence est mis en place, est consultable sur demande.

Le bâtiment est fermé au public.

La transition entre l'école et la maison doit être vécue pleinement par l'enfant qui doit se sentir en sécurité aussi bien morale que physique. Il est important qu'il puisse se créer des repères entre la maison, et le périscolaire.

L'objectif du centre d'accueil est d'offrir un espace éducatif et sécurisant.

Les objectifs éducatifs

- L'apprentissage de la vie en collectivité et des règles qui s'y réfèrent. – La cohabitation entre âges, rythmes et habitudes différentes.
- Le respect des camarades et des adultes présents.
- Le respect des locaux et du matériel.
- L'ouverture culturelle et artistique.
- La citoyenneté.

Le centre de loisirs est un lieu où tout est mis en œuvre pour répondre aux besoins, droits et aspirations de l'enfant. Les intentions éducatives se traduisent en ces termes :

- Droit à des conditions de vie garantissant le développement physique, affectif et moral.
- Droit au respect de la personne.
- Droit à la santé.
- Droit à la liberté.
- Droit à l'éducation.
- Droit au plaisir.

Nos valeurs : Le respect, le partage, l'échange, l'écoute, la vie en communauté, la rigueur, la confiance.

Notre pédagogie : Encourager, s'adapter, utiliser les compétences de chacun, ne jamais mettre en difficulté, de la rigueur dans la bonne humeur, laisser libre choix, travail en autonomie, responsabilité, bienveillance. Travail de mémoire, de l'espace, de coordination, d'équilibre rapport à l'autre, notion de groupe, synchronisation, d'improvisation et de création.

Le centre de loisirs doit permettre :

- Le développement des capacités d'analyse critique pour tous les individus.
- La possibilité de prendre des initiatives individuelles et accéder à des responsabilités collectives.
- L'épanouissement de l'enfant par le jeu et la pratique d'activités diverses (culturelles, sportives et scientifiques).
- La découverte et la préservation de l'environnement naturel.
- Le développement des activités créatives.
- Le dépaysement qui rompt avec la routine et aiguise la curiosité.

Le thème de cette année est : **Garde la pêche !**

C'est un thème qui va permettre d'envisager de prendre soin de nous et des autres !

Un thème dynamique qui va nous permettre de prendre soin de nous sous plusieurs angles, le côté sportif/dynamique, le côté alimentation, le côté nature du thème avec des activités d'extérieures et le côté artistique avec un thème qui donne envie de mettre des couleurs dans nos vies !

Ce thème permettra d'aborder d'autres petits projets tels que : découvrir de nouveaux aliments, de nouvelles astuces du quotidien pour se sentir bien, de profiter des autres dans la bonne humeur ! De prendre en compte les idées des uns et des autres pour dynamiser le périscolaire

Les partenariats avec des structures socio-éducatives, des associations et des bénévoles du territoire sont intégrés à la réalisation du projet.

L'accueil périscolaire

L'accueil du matin

Les enfants sont accueillis par un animateur ou la directrice. Ils enlèvent leur manteau et leurs chaussures qu'ils vont ranger et enfilent leurs chaussons. Ils sont invités ensuite à se laver les mains puis à s'installer autour des tables où des activités auront été préparées. A 8h15, l'appel est fait, puis chaque enfant range son activité, remet manteau et chaussures, rangent les chaussons.

Ils se rangent par 2, et les animatrices les emmènent ensuite à l'école. A partir de 8h20, les primaires restent dans la cour de l'école qui est surveillée par les institutrices, ou ils vont directement dans la classe en fonction de ce qui a été décidé par le cadre enseignant.

Les maternelles sont amenées par les animatrices dans leur classe.

C'est à ce moment-là que parents peuvent transmettre les consignes et les documents directement à la directrice.

L'accueil de l'après-midi

Les primaires se rangent par 2, dans le calme, dans le sas d'entrée de l'école à 16h00, tout de suite après la sortie de classe.

Les enfants de la maternelle sont amenés par l'animatrice.

L'appel est fait.

Ensuite, nous nous dirigeons vers le centre périscolaire en passant par la cour intérieure. En entrant, les enfants rangent leurs sacs et blousons à leur place et passent ensuite aux sanitaires. Puis c'est l'heure du goûter.

Les enfants prennent leur goûter ensemble. (Notion de partage, en cas d'oubli).

Si le temps le permet, le goûter se prend dans la cour du centre.

A 17h30 Un deuxième appel est fait avec les enfants restants.

Après 17h30 A la demande de l'enfant et si l'occasion le permet, ils peuvent faire leurs devoirs en autonomie. Un coin calme est mis à leur disposition. L'équipe d'encadrants n'est pas responsable de leur réalisation. Les parents comprennent que le travail reste à vérifier à la maison.

Lors du départ de l'enfant, il range son activité, range ses chaussons et c'est aussi un moment où l'on peut discuter avec les parents.

A 18h30 Fin de l'accueil, s'il reste un enfant, la directrice téléphone aux parents en retard.

Les activités culturelles et artistiques

Elles sont gérées par les animateurs en fonction des jours de la semaine, le soir. Les enfants choisissent leurs activités.

Lundi : Nous allons essayer de refaire du théâtre, si les enfants sont partants. Jusqu'à Noël, les enfants jouent de petites scénettes. Ensuite, ensemble, nous inventons un conte de Noël. Une pièce de théâtre sera jouée avant les vacances de Noël, si tout se passe bien.

Mardi : Tissage et mercerie, A partir de Janvier : les enfants vont pouvoir apprendre et tester différentes manières de la mercerie, ils pourront utiliser différentes matières le tissu, la laine, le cuir. Apprendre à faire soit même un vêtement apprendre à le réparer, tester de nouvelles choses sans avoir des à priori genrés.

Mercredi récréatif : La musique, le sport, la danse programmés ne concerneront que les enfants inscrits aux mercredis récréatifs. Durant toute l'année, les enfants inscrits participeront à des ateliers très diversifiés et souvent en rapport avec le thème de l'année.

Jeudi : Des ateliers découvertes avec un intervenant, sont organisés une fois ou deux fois par mois : Ludothèque et divers ateliers découvertes. (Pompier, cuisine, jardinage, etc.)

Vendredi : Une semaine sur deux : travail sur le thème du projet pédagogique : « Garde la pêche ! » Sport : football, rugby ou jeux collectifs, nous allons voir pour faire plus souvent du tennis de table, ou du basket en fonction de la météo.

Jeux d'extérieur et d'intérieur divers, jeux d'équipe :

Les enfants qui ne participent pas aux ateliers sont encadrés par l'animatrice et peuvent choisir leur jeu ou activité.

Un des objectifs du centre d'accueil est de développer les notions artistiques, inventives, créatives chez l'enfant. Essayer, oser, s'exprimer devant des spectateurs, s'exprimer sur ce qu'on comprend ou ce que l'on ne comprend pas, par le biais de danses, jeu de rôle, chants, peintures etc...

L'enfant se découvrira artiste, acteur, s'affranchira.

A la demande des enfants et dans la mesure du possible, l'équipe d'animation peut proposer un nouvel atelier.

Les ateliers durent environ 1h00, lorsqu'un enfant participe à un atelier il est important qu'il aille au bout de celui-ci. Quand il est interrompu l'enfant peut être frustré de ne pas pouvoir avancer plus et de finaliser sa création. D'où l'importance de respecter au maximum cette heure d'activité.

Les inscriptions pour les ateliers des mercredis récréatifs se font au trimestre. Il est important d'inscrire (l'enfant au moins 2 fois par mois) pour ne pas le pénaliser et pouvoir suivre l'atelier jusqu'au bout.

Un autre objectif est d'apprendre à s'organiser par le jeu, faire des recherches avec des livres, un dictionnaire et internet, apprendre à bien connaître son environnement.

Des spectacles ou expositions pourront être ensuite réalisés aux périodes de Noël, Pâques, à la fête de la musique ou en fin d'année. Il pourra être fait appel à des intervenants bénévoles pour ces activités. En respectant les normes sanitaires s'il y en a.

Le centre périscolaire n'est pas qu'une garderie

Les ateliers du soir se passent de 16h30 à 17h30. Lors d'un atelier théâtre, musique ou ludothèque, pour le bien-être de l'enfant, il est conseillé de le laisser au centre, pendant le premier créneau horaire, afin que l'enfant puisse aller au bout de l'atelier.

Les activités jeux et travaux manuels

Les activités sont encadrées et animées par une animatrice : les jeux de société, jeux de construction, coloriages, coin lecture, jeux d'extérieur ou récréation. L'enfant est libre de faire ce qu'il veut. A chaque changement d'activités, on demande à l'enfant de ranger.

A chaque saison et à chaque fête, il y a une activité bricolage en rapport avec le moment. Les enfants repartent à la maison avec quelque chose qui a été fabriqué de leurs mains.

Les mercredis récréatifs et les accueils de loisirs

Les mercredis récréatifs :

Nous proposons l'ouverture du centre à la journée, jusque 18h00.
Plusieurs fois par mois, nous faisons appel à un intervenant pour des activités découvertes.

Ces activités découvertes avec intervenants fonctionnent les matins, de 9h30 à 11h00. Un planning, par trimestre et par thème, sera distribué.

Les inscriptions se font au trimestre. C'est un engagement pour le bien-être de l'enfant et du groupe. Ces inscriptions doivent être confirmées pour le trimestre avec le retour de la fiche d'inscription.

Les mercredis récréatifs doivent aussi permettre aux enfants de se reposer (milieu de semaine).
Hormis les activités découvertes, il y a des moments de pauses, de temps libres et même de sieste l'après-midi pour les plus petits. Ensuite il leur est proposé des activités calmes et reposantes, ex : lecture, dessins, musique, jardinage, sorties nature etc...
Les enfants pourront ensuite se dépenser autrement : sports et jeux d'extérieurs.

Les accueils de loisirs :

Ils se déroulent la première semaine des petites vacances scolaires de la Toussaint, de Février, de Pâques, et la première semaine des vacances de Juillet, ainsi que la dernière semaine d'Août.
Les thèmes sont choisis en fonction de la période. Cela peut être Halloween à la Toussaint, c'est souvent carnaval en février par exemple.
Les activités sont plus importantes et plus élaborées. Il y a plus de choix, avec plus de moyens. Des intervenants pourront être sollicités. Les activités sont en grande partie choisies par les enfants.

Les conditions d'accueil se font à la semaine avec le retour de la feuille d'inscription.

Notre adresse E-mail : **laruchetendon@orange.fr**
Un règlement intérieur sera distribué à chaque famille.
Toute l'équipe est prête pour cette nouvelle année 2025-2026